

COMMUNE DE MOLLAU

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 novembre 2018

Sous la présidence de M. Frédéric CAQUEL

<u>Nombre de Conseillers élus</u>	:	11
<u>Nombre de Conseillers en exercice</u>	:	11
<u>Nombre de Conseillers présents</u>	:	10

Mmes Sophie DI LENARDO, Claudine ARNOLD et Sophie MAIER
MM. Yves KLEIN, Daniel ISENSCHMID, Frédéric CAQUEL, Olivier ROMINGER, David
BLUNTZER, Denis QUEVILLON et Jean-Loup GOTTSHECK

Absent excusé : M. Valentin NUSSBAUM

Assistaient également à la séance Mme Katia ILTIS, Adjoint Administratif, M. Jean-
Jacques GIBAUD et M. François JOLY de l'ONF.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV du 25.10.2018
3. Etat de prévision des coupes 2019
4. Etat de prévision des travaux forestiers 2019
5. Etat d'assiette des coupes à marteler pour 2020
6. Subventions 2019
7. Prix des produits forestiers 2019
8. Tarifs cimetièrre 2019
9. Tarifs divers 2019
10. Prix du KW de chauffage 2019
11. Prix des abonnements au chauffage communal 2019
12. Loyers 2019
13. Décisions modificatives
14. Approbation d'un devis d'éclairage public

.../...

N° 01 - Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil désigne unanimement M. Yves KLEIN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance assisté par Mme Katia ILTIS, Adjoint Administratif.

N° 02 - Approbation du PV du 25.10.2018

Ce procès-verbal, dont copies conformes ont été adressées à tous les Conseillers, est approuvé à l'unanimité.

N° 03 - Etat de prévision des coupes 2019

M. François JOLY, Responsable de l'Unité Territoriale de l'ONF et M. Jean-Jacques GIBAUD, Agent technique de l'ONF, présentent l'état d'assiette des coupes pour 2019 établi en date du 19 octobre 2018.

Cet état prévisionnel 2019 prévoit :

- ↪ un volume total de coupe de 1 560 m³
- ↪ un coût total de débardage de 16 640 € HT
- ↪ un coût de main d'œuvre (hors maîtrise d'œuvre) de 41 400 € HT
- ↪ une recette nette prévisionnelle (hors maîtrise d'œuvre) de 14 280 € HT

Le Conseil Municipal, interrogé à ce sujet,

APPROUVE unanimement cet état de prévision des coupes 2019,

AUTORISE le Maire à signer l'état en question.

N° 04 - Etat de prévision des travaux forestiers 2019

M. François JOLY, Responsable de l'Unité Territoriale de l'ONF et M. Jean-Jacques GIBAUD, Agent technique de l'ONF, présentent le programme d'actions pour 2019 établi en date du 17 octobre 2018.

.../...

Ce programme d'actions 2019 prévoit :

- ↗ des travaux sylvicoles pour un montant de 850 € HT
- ↗ des travaux de protection contre les dégâts de gibier pour un montant de 1 187 € HT
- ↗ des travaux d'infrastructure pour un montant de 4 520 € HT des travaux divers pour un montant de 1 130 € HT
- ↗ des travaux de maintenance - parcellaire pour un montant de 290 € HT
- ↗ **soit un montant total de 7 977 € HT**

A la demande des Chasseurs du lot communal, M. Yves KLEIN souhaite que le traçage de la limite entre Mollau et Storckensohn (parcelle 7) soit vérifié, afin d'éviter toute confusion lors de battues de chasse.

Le Conseil Municipal, interrogé à ce sujet,

APPROUVE unanimement ce programme d'actions 2019,

AUTORISE le Maire à signer le document en question.

N° 05 - Etat d'assiette des coupes à marteler pour 2020

M. François JOLY, Responsable de l'Unité Territoriale de l'ONF et M. Jean-Jacques GIBAUD, Agent technique de l'ONF, présentent l'état d'assiette des coupes pour 2020 établi en date du 19 octobre 2018.

Forêt	N° à l'état d'assiette		Nature technique de la coupe	Unité de Gestion		Surface à désigner	Prog. Agmt	Millésime proposé	Renseignements complémentaires
				N°	Surface totale (ha)				
Mollau	2020	1 242	Régénération	1a_2	4,6	4,6	2020	2020	
Mollau	2020	1 243	Amélioration	3_1	15,6	15,6	2020	2020	
Mollau	2020	1 244	Irrégulière	18_3	2,9	2,9	2020	2020	
Mollau			Régénération	19_1	4,8	4,8	2020	2023	Coupe faite en 2015, proposition de reporter la coupe en 2023.
Mollau	2020	1 245	Irrégulière	19_2	6,7	6,7	2020	2020	

Le Conseil Municipal, interrogé à ce sujet,

APPROUVE unanimement l'état d'assiette des coupes pour 2020.

Départ de M. Gibaud et M. Joly à 20h45.

N° 06 - Subventions 2019

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

FIXE comme suit les subventions à verser aux Associations en 2019 :

ASG « Espérance » de Mollau-Storckensohn	300.00 €
Vélo-Club Mollau	300.00 €
Amicale des Pêcheurs du Rimbachruntz	200.00 €
Amicale du SIVU du CPI du Chauvelin	200.00 €
Association « Amitié-Loisirs de Mollau	200.00 €
Chorale Ste-Cécile de Mollau	200.00 €
Conseil de Fabrique de l'Eglise de Mollau-Storckensohn	200.00 €
Société de Pêche « Les Amis de l'Erlenweiher de Mollau »	200.00 €
Association du Kirchacker de Mollau	200.00 €
Association des Cavaliers de la Haute-Thur	200.00 €
Association des « Amis du Belacker »	200.00 €
Amicale des donateurs de sang	200.00 €
UNC – UNCAFN de Husseren-Wesserling et environs	50.00 €

FIXE comme suit les autres subventions à verser pour 2019 :

DELTA REVIE	100.00 €
APA'MAD	300.00 €
APA'LIB	25.00 €
Bibliothèque Centrale de Prêts	35.00 €
Groupement d'Action Sociale	255.00 €

N° 07 - Prix des produits forestiers 2019

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

FIXE comme suit les tarifs des produits forestiers applicables en 2019 :

.../...

Permis circulation en forêt	12.00 €
Permis façonnage bois pâturage	25.00 €
1 Corde de bois affouage	185.00 €
Prix de la corde (autres que Molloviens)	260.00 €
½ corde	100.00 €
Prix de la ½ corde (autres que Molloviens)	135.00 €
Fonds de coupe (en forêt soumise) feuillus et résineux Ø ≤ 25 cm pour les Molloviens	7.00 €/stère
Fonds de coupe (en forêt soumise) feuillus et résineux Ø ≤ 25 cm pour les personnes extérieures au village	12.00 €/stère
Bois feuillu sur pied (sur pâturage) Ø ≤ 08 cm	Gratuit
Bois feuillu sur pied (sur pâturage) au-delà de Ø 08 cm : limité à 4 cordes (16 stères) par foyer et par an	Gratuit
Bois feuillu sur pied (sur pâturage) au-delà de Ø 08 cm et au-delà de 4 cordes	7.00 €/stère
Bois d'œuvre sur pied limité à 20 m3	Fluctuant selon le prix du marché
Bois d'industrie en long (BIL) pour les Molloviens	
Bois d'industrie en long (BIL) pour les personnes extérieures au village	
Plaquettes forestières livrées à domicile uniquement pour les Molloviens	60.00 €/m3

N° 08 - Tarifs cimetièrè 2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

FIXE la durée et le tarif suivant, pour le columbarium, à compter du 1^{er} janvier 2019 :

1 case pour une durée de 15 ans	410.00 €
1 case pour une durée de 30 ans	710.00 €

FIXE la durée et le tarif suivant, pour les concessions, à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Concessions	Superficie	15 ans	30 ans
Tombe simple	2m ²	90.00 €	140.00 €
Tombe double	4m ²	150.00 €	260.00 €

Tombe triple	6m ²	210.00 €	380.00 €
Tombe quadruple	8m ²	270.00 €	500.00 €
Tombe sextuple	12m ²	390.00 €	740.00 €
Ces tarifs seront réduits de moitié lorsqu'un « Mort pour la France » a été inhumé dans la tombe.			

N° 09 - Tarifs divers 2019

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

FIXE comme suit les tarifs divers applicables en 2019 :

Photocopie A4 recto noir et blanc	0.05 €
Photocopie A4 recto-verso noir et blanc	0.10 €
Photocopie A4 recto couleur	0.50 €
Photocopie A4 recto-verso couleur	1.00 €
Photocopie A3 recto noir et blanc	0.10 €
Photocopie A3 recto-verso couleur	2.00 €
Plastification d'un document A5	2.50 €
Plastification d'un document A4	3.00 €
Plastification d'un document A3	4.50 €
Participation aux animations jeunes pour 1 enfant	10.00 €
Participation aux animations jeunes pour 2 enfants	15.00 €
Participation aux animations jeunes pour 3 enfants	18.00 €
Participation aux animations jeunes pour 4 enfants	21.00 €
Location de la salle communale à un Mollovien (limité à 23h)	40.00 €
Location de la salle communale à une personne extérieure (limité à 23h)	50.00 €
Main d'œuvre communale pour transports divers/heure	50.00 €
Main d'œuvre communale pour broyage de plaquettes/heure	50.00 €

N° 10 - Prix du KW de chauffage 2019

Les 2 points suivants le concernant, M. Jean-Loup GOTTSCHECK quitte la salle des séances.

Le Maire rappelle à l'Assemblée les différents éléments entrant dans la formule de calcul du KW de chauffage communal au bois puis communique les derniers indices de référence.

Suite aux explications de M. le Maire, le Conseil Municipal, unanimement,

FIXE le prix du KW de chauffage communal à 0.13 €/KW à compter du 01.01.2019.

N° 11 - Prix des abonnements au chauffage communal 2019

Le Maire rappelle à l'Assemblée les différents éléments entrant dans la formule de calcul du prix des abonnements au chauffage communal au bois puis communique les derniers indices de référence.

Suite aux explications de M. le Maire, le Conseil Municipal,

FIXE unanimement comme suit les tarifs pour les abonnements au chauffage communal à compter du 01.01.2019 à savoir :

<i>KW</i>	<i>Annuels</i>	<i>Trimestriels</i>
20	322.00 €	80.50 €
40	491.00 €	122.75 €
50	576.00 €	144.00 €
60	661.00 €	165.25 €
70	745.00 €	186.25 €
130	1 254.00 €	313.50 €

M. Jean- Loup GOTTSCHECK rejoint la salle de séances.

N° 12 - Loyers 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

FIXE les différents loyers à percevoir à compter du 1^{er} janvier 2019 comme suit :

Logement 35 Grand'Rue	205 €/mois
Logement 3 Place de Lattre	334 €/mois
Logement 3 Place de Lattre	482 €/mois
Logement 7 Place de Lattre	433 €/mois
Location Belacker	209 €/mois

N° 13 - Décisions modificatives

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOpte les décisions modificatives suivantes pour le Budget Commune :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	ARTICLE	MONTANT €
Dépenses imprévues	022	4 220.00
Combustibles	60621	- 4 000.00
Fournitures administratives	6064	600.00
Autres matières & fournitures	6068	624.00
Contrats prestations services	611	1 000.00
Bâtiments publics	615221	3 000.00
Voirie	615231	1 700.00
Entretien matériel roulant	61551	2 500.00
Autre personnel extérieur	6218	2 500.00
Honoraires	6226	2 600.00
Frais de transports divers	6248	100.00
Remb au GFP de rattachement	62876	200.00
Indemnités Elus	6531	- 3 400.00
Subv au GFP de rattachement	657351	- 2 600.00
Autres organismes de droit privé	65748	- 400.00
Secours et dots	6713	- 500.00
Attributions de compensation	739211	2 880.00
		11 024.00

RECETTES	ARTICLE	MONTANT €
Menus produits forestiers	7023	- 1 000.00
Remb par budgets annexes	70872	5 000.00
Contributions directes	7311	- 4 676.00
Taxe add droits de mutation	7381	7 000.00
Attributions du FDTP	74832	4 300.00
Produits exceptionnels divers	7788	400.00
		11 024.00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	ARTICLE	MONTANT €
Terrains nus	2111	3 800.00
Instal. gén. Agenc. Aménag. Cons.	2135	- 8 100.00
Réseaux d'électrification	21534	3 500.00
Autres immo corporelles	2188	890.00
		0.00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOpte les décisions modificatives suivantes pour le Budget Forêt :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	ARTICLE	MONTANT €
Contrats prestations services	611	21 400.00
Honoraires	6226	5 500.00
Remb collectivité rattachement	62871	5 000.00
		31 940.00

RECETTES	ARTICLE	MONTANT €
Coupe de bois	7022	34 000.00
Taxe d'affouage	7025	- 2 060.00
		31 940.00

N° 14 - Approbation d'un devis d'éclairage public

L'ampoule du lampadaire, se situant au 6 rue du Buhlebel, est défectueuse.
Considérant l'état de délabrement avancé du poteau électrique en bois et pour des mesures de sécurité, nous serions dans l'obligation de le remplacer.

Un devis a été demandé à CLEMESSY ; son montant s'élève à 3 494.40 € TTC.

.../...

Le Conseil Municipal s'est rendu sur place et a constaté que ce poteau était, en fait, un poteau électrique ENEDIS sur lequel une lampe d'éclairage public a été fixée.

M. le Maire propose une rencontre avec ENEDIS, le mercredi 28 novembre, afin de solliciter le remplacement de ce poteau menaçant.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, unanimement,

DECIDE de mettre ce devis en suspens, dans l'attente de la réponse d'ENEDIS.

Divers et communication

Goûteur d'eau de la Commune

La Communauté de Communes nous informe que le goûteur d'eau de Mollau est M. Jean-Marie ZIPPER.

Remerciements

- ✓ M. le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements du Conseil de Fabrique pour la participation financière de la Commune au 190^{ème} anniversaire de l'Eglise.
- ✓ M. le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements des Donneurs de Sang pour la subvention annuelle et la mise à disposition de la salle communale.
- ✓ M. le Maire donne lecture d'un courrier de Paul BLUNTZER qui remercie la Commune d'avoir pensé à lui pour chercher la flamme du souvenir à Verdun. Il a fièrement représenté notre village.

Préparation de la fête des Aînés

La salle sera préparée le vendredi 07 décembre à 20h00.

Information élagage

La Société BOURASSIN-SCHOUWEY (déléguée par ERDF) procèdera à des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électrique à partir du 23/11/2018 sur Mollau.

Proposition d'achat de gazinière

M. Jean-Loup GOTTSHECK propose de remplacer la gazinière de la salle communale, estimant qu'elle était obsolète. M. le Maire propose de vérifier l'état réel de vétusté de cet appareil, avant tout achat. Un habitant de la Commune a, par ailleurs, fait don d'une seconde gazinière.

Clôture de la séance à 23h00.